



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 11/07/2017
Reçu en préfecture le 11/07/2017
Affiché le 11 JUIL. 2017
ID : 056-215601626-20170628-DB20170627-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du
Mercredi 28 Juin 2017

**CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES - MARCHES DE LOCATION ET
MAINTENANCE DE PHOTOCOPIEURS NEUFS**

Etaient présents : Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Antoine GOYER, David DREGOIRE, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Serge LECUYER, Claudie LE BIHAN, Patrick GOUELLO, Bernard CLERGEON, Dominique QUINTIN, Jean-Luc MADEC, Anne-Valerie RODRIGUES, Philippe DONIES, Martine YVON, Pierre-Yves CAINJO, Isabelle LE RIBLAIR, Armelle GEGOUSSE, Dominique DAUGES, Loïc TONNERRE, Michel ROUALO, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Yolande ALLANIC, Nolwenn DELALEE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Sylvain BRITEL.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Katherine GIANNI à Hélène BOLEIS, Christelle CAINJO à Isabelle LE RIBLAIR, Dominique SAURAY à Loïc TONNERRE, Thierry LE FLOCH à Michel LE MESTRALLAN.

Secrétaire de séance : Anne-Valérie RODRIGUES

Présents : 29
Pouvoirs : 4

DIRECTION DES RESSOURCES

CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES – MARCHES DE LOCATION ET MAINTENANCE DE PHOTOCOPIEURS NEUFS

Rapporteur : Bernard Clergeon

Lorient agglomération a proposé de constituer un groupement de commandes en application de l'ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics pour la location et maintenance de photocopieurs neufs pour une durée de 4 ans assortis de contrats d'entretien à la cople sur la même durée, mais sur des échéances différentes.

Les communes de Lorient, Ploemeur, Riantec, Lanester, Port-Louis, Inzinzac-Lochrist, Locmiquélic Brandérion, Groix et Lanvaudan, des CCAS de Lorient, Ploemeur, Lanester et Groix ainsi que les partenaires Sellor et Segepex sont membres de ce groupement. La formation de ce groupement devrait permettre aux collectivités et partenaires de bénéficier de prix plus intéressants (*rabais en fonction des volumes commandés*) et de faire l'économie de la passation d'un tel marché.

L'ordonnance du 23 juillet 2015 précise que la constitution du groupement de commande doit être formalisée par la signature d'une convention constitutive de groupement de commandes, ayant pour objet de définir les modalités de fonctionnement du groupement. La charge de la coordination du groupement sera assurée par Lorient Agglomération qui organisera l'ensemble des opérations de sélection afin d'attribuer les marchés. La commission d'appel d'offres de Lorient Agglomération procédera à l'attribution des marchés.

Lorient Agglomération signera et notifiera le marché (*acte d'engagement commun à l'ensemble des membres*), chaque membre du groupement en assurant l'exécution.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2122-21,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23/07/2015 relative aux marchés publics,

Vu le projet de convention constitutive de groupement de commandes pour la location et maintenance de photocopieurs neufs,

Vu l'avis de la commission finances et ressources humaines du 16 juin 2017,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

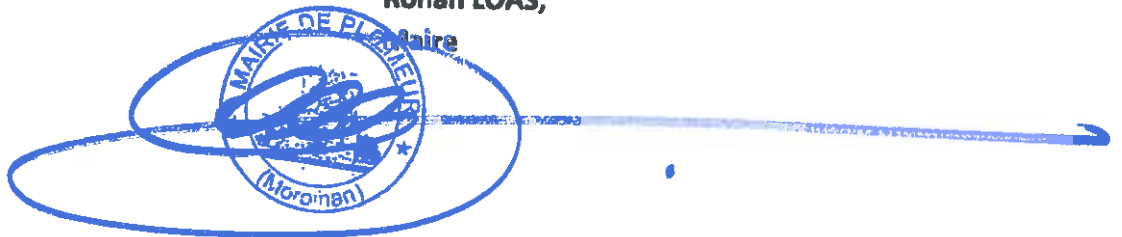
- **AUTORISE** l'adhésion de la Commune de Ploemeur au groupement de commandes pour la location et maintenance de photocopieurs neufs ;
- **ACCEPTÉ** que Lorient agglomération soit désigné comme coordonnateur du groupement formé ;
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention de constitution du groupement de commandes avec les communes de Lorient, Ploemeur, Riantec, Lanester, Port-Louis, Inzinzac-Lochrist, Lomlquelic, Brandérion, Groix et Lanvaudan, les CCAS de Lorient, Ploemeur, Lanester et Groix ainsi que les partenaires Sellor, et Segepex pour la conclusion du marché de location et maintenance de photocopieurs neufs.

Délibération adoptée à l'UNANIMITE

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.

Ronan LOAS,

Maire

The image shows a circular official stamp of the Mayor of Ploemeur. The stamp contains the text "MAIRIE DE PLOEMEUR" at the top and "(Morinais)" at the bottom. A blue ink signature is written across the stamp. A long, horizontal blue line extends from the right side of the stamp across the page.